



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2006
Français
Original: anglais

Session de fond de 2006

Genève, 3-28 juillet 2006

Point 1 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Demande d'octroi du statut d'observateur auprès du Conseil économique et social à une organisation intergouvernementale

Lettre datée du 17 avril 2006, adressée au Président du Conseil économique et social par le Président du Centre du Sud

Vous n'ignorez pas que le Centre du Sud est une organisation intergouvernementale de pays en développement sise à Genève. Il est officiellement né en juillet 1995, avec l'entrée en vigueur de l'Accord intergouvernemental de 1994 portant création du Centre du Sud, déposé auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous comptons actuellement 50 pays en développement comme membres.

Selon l'Accord intergouvernemental, le Centre du Sud poursuit les objectifs principaux suivants :

- Promouvoir la solidarité des pays du Sud, la prise de conscience et la connaissance et la compréhension mutuelle des pays et des peuples du Sud;
- Promouvoir les diverses formes de coopération et d'intervention Sud-Sud, les liaisons, la mise en réseau et les échanges d'informations Sud-Sud;
- Collaborer à l'échelle de tous les pays du Sud à la promotion de leurs intérêts communs et coordonner la participation des pays en développement aux institutions internationales saisies des questions Sud-Sud et Nord-Sud et à d'autres instances mondiales;
- Favoriser la convergence de vues et d'opinions entre pays du Sud en ce qui concerne les grands problèmes économiques, politiques et stratégiques mondiaux soulevés par l'évolution des concepts de développement, de souveraineté et de sécurité;

* E/2006/100.



- Favoriser la compréhension mutuelle et la coopération entre le Sud et le Nord selon les principes de l'équité et de la justice pour tous et, à cette fin, œuvrer pour la démocratisation et le renforcement de l'Organisation des Nations Unies et des institutions qui lui sont reliées.

D'une manière générale, le Centre aide à développer les conceptions des pays du Sud concernant les grandes questions de politique générale, à provoquer la réflexion et à présenter des propositions orientées sur l'action à l'ensemble des gouvernements du Sud, aux institutions de coopération Sud-Sud, aux organisations intergouvernementales du Sud, aux organisations non gouvernementales et à l'ensemble des collectivités du Sud. Pour atteindre ses objectifs, le Centre cherche également, dans la limite de ses moyens et de ses attributions, à répondre aux demandes de conseil politique et de soutien, technique ou autre, émanant des collectivités du Sud, par exemple le Groupe des 77 et les membres du Mouvement des pays non alignés.

Dans l'exercice du mandat défini ci-dessus, le Centre du Sud trouve dans l'Organisation des Nations Unies l'un de ses grands partenaires, notamment pour la promotion et le soutien des objectifs et des espoirs de développement du Sud. À cet égard, les travaux du Conseil économique et social sont d'une grande importance pour les pays du Sud et, par voie de conséquence, pour le Centre.

Cela étant, je vous prie, au nom du Centre du Sud et de son Conseil d'administration, d'accorder au Centre le statut d'observateur permanent aux sessions et aux travaux du Conseil économique et social.

Le Président du Conseil d'administration
du Centre du Sud
(*Signé*) Boutros **Boutros-Ghali**
